



Informations sur accusations

Par **bruna1983**, le **21/03/2016** à **11:31**

Bonjour

Je souhaiterais avoir votre avis sur ma situation

Étant malade depuis jeudi j'ai été voir mon médecin aujourd'hui il s'avère que j'ai une angine mon médecin m'a arrêtée pour aujourd'hui

J'ai prévenu mon patron qui vient de m'appeler et me demande pourquoi je n'ai pas été voir le médecin ce week-end. La i

auquel j'ai répondu que j'attendais de voir si ça s'améliorant

L la il me dit que depuis quelques temps j je ne suis pas la le lundi (je ne travaille pas le mercredi et quand j'ai b besoin de faire quelque-chose ou que mes enfants sont malades j'échange) je fait donc toutes mes heures au final il

Maccuse clairement de faire exprès d'être malade aujourd'hui

Je voulais savoir s'il peut me licencier pour ce motif ou si je suis en droit de demander un entretien car je n'aime pas ses accusations

Merci

Par **P.M.**, le **21/03/2016** à **14:46**

Bonjour,

A partir du moment où vous avez un justificatif concernant votre absence normalement un tel licenciement ayant ce motif serait abusif même si le médecin traitant est particulièrement efficace pour soigner une angine en une journée...